

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION 10 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 16 novembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

DATE D’AFFICHAGE 10 NOVEMBRE 2023
--

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Monsieur Pascal LEMAITRE, Mesdames Beatrice HEUVELINE, Lynda LEVERD, Monsieur Serge JARDIN, Madame Catherine de la HOUGUE, Messieurs Denis MARTIN, Fabien GESLOT, François JOEL, Arnaud MAHE, Bernard GERARD, Didier LEGRAND, Mesdames Claire TANGY, Micheline CAVE, Sophie LEFRANC, Pascale DUVAL

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.
M. Mathias LEFRANC qui donne procuration à Mme Sophie LEFRANC.
Mme Elisabeth GREGOIRE qui donne procuration à M. Fabien GESLOT.
M. Emmanuel LECONTE qui donne procuration à M. Pascal LEMAITRE.
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à Jean-Benoît RAULT

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mesdames Lydie LEBLOND, Françoise LENOIR.

Madame Béatrice HEUVELINE a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 05
Votants : 24

DEL16112023/119

DECISION MODIFICATIVE N°2. BUDGET COMMUNAL

Afin de pouvoir procéder au règlement de la facture Pigeon TP sur l'opération voirie (34) en investissement, il est proposé de prendre la décision modificative suivante :

En dépense :

Opération 74 : Hameau Labour.

Article 2315 : Immos en cours inst. Technique. : - 45 000 €

Opération 34 : Voirie.

Article 2315 : Immos en cours inst. Technique : + 45 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- Autorise la mise en place de cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire

Le secrétaire de séance,

Sabrina REGNAULT

Béatrice HEUVELINE